

AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Comment maîtriser son impact sur les paysages

2 JOURS, 14 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE11

Objectifs de la formation

- Décrypter tous les éléments constitutifs du nouveau cadre législatif
- Connaître les outils d'adaptation locale en matière de publicités et d'enseignes : le règlement local de publicité (nouvelle génération)

Animée par

- SACCOCCIO Jean-Claude
Consultant en réglementation de la publicité extérieure,

Public concernés

- Responsable des Services Urbanisme
- Responsable des Services Aménagement
- Responsable des Services Environnement
- Responsable des Services Economiques et Techniques
- Responsable des Services Juridiques

Dates

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

JOUR 1- CERNER LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME ET SES MODALITÉS D'APPLICATION

Comprendre les principes fondateurs de la réforme et décrypter les principales mesures du décret du 30 janvier 2012

Quels sont les champs d'application de la réforme

- La protection du cadre de vie et la liberté d'expression
- Les dispositifs réglementés : publicité, enseignes, pré enseignes
- Les dispositifs hors champ de la RNP : signalisation routière, SIL, RIS...
- Les voies ouvertes à la circulation publique
- La notion d'agglomération
- Les dispositifs lumineux
- Le mobilier urbain
- Les autorisations et déclarations préalables

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Quelles sont les principales dispositions applicables à la publicité

- Les interdictions
- La publicité murale, scellée au sol, sur toiture, sur mobilier urbain
- Les bâches comportant de la publicité
- Les dispositifs de dimensions exceptionnelles et l'affichage de petit format
- L'affichage d'opinion et la publicité relative aux associations sans but lucratif
- La publicité sur véhicule terrestre et sur voies navigables
- Les pré-enseignes dérogatoires
- L'obligation d'extinction nocturne
- La règle de densité

Comprendre la répartition des compétences entre les communes et l'Etat

- Les compétences d'instruction
- Les compétences de police
- Les compétences RLP(i)

Maîtriser les procédures de contrôle et de sanctions

JOUR 2 - LIMITER ET RÉGLEMENTER LA PUBLICITÉ ET LES ENSEIGNES SUR VOTRE TERRITOIRE AVEC LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Analyser les enjeux et les objectifs du règlement local de publicité ou règlement intercommunal, le RLP(i)

- Utiliser le RLP comme document de planification de la publicité et des enseignes sur le territoire
- Savoir qui a la compétence juridique d'élaborer le RLP
- Maîtriser les champs d'application du RLP selon la typologie des publicités, enseignes et pré enseignes

Maîtriser la procédure d'élaboration du RLP(i) et ses effets juridiques

- La délibération prescrivant le RLP
- L'élaboration du projet de RLP
- La délibération arrêtant le projet de RLP
- L'enquête publique
- La délibération approuvant le RLP

Réaliser le contenu du RLP(i)

- Connaître les dispositions obligatoires
- Décrypter la composition d'un RLP